

Comité Hygiène, de Sécurité et des conditions de Travail

CHSCT

JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES

REUNION DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL SPECIAL (CHSCTS) DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS ET DES COURS ADMINISTRATIVES D'APPEL
du 24 MARS 2017

Le quorum étant atteint, Mme le président LEDAMOISEL déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux nouveaux participants et notamment à Mme GUEGEN, directrice du CFJA et à Isabelle NIO, correspondant informatique à la cour administrative d'appel de Douai, notre représentante Force Ouvrière

Il est ensuite procédé à la désignation du nouveau secrétaire du CHSCT.

Le procès verbal de la séance plénière du 25 novembre 2016 est approuvé. **Vous le trouverez en ligne sur l'intranet.**

Mme LEDAMOISEL signale qu'une fiche rappelant le rôle des assistants de prévention a été distribuée lors de la réunion des chefs de juridiction. Un exemplaire a été remis sur table aux membres du CHSCT.

Compte rendu de la visite effectuée au tribunal administratif de Besançon.

Lecture est donnée du compte-rendu. L'assistant de prévention, présent, indique quelles sont les mesures déjà prises pour remédier aux observations de la délégation.

L'inspecteur hygiène et sécurité, Mme François, rappelle l'intérêt pour les présidents de se servir de la mise à jour du DUERP pour justifier les demandes de crédits lors des conférences budgétaires. Elle rappelle d'une part, qu'il convient d'être attentif lors des visites des sociétés de maintenance ou de vérification et d'autre part, qu'il est impératif de lever les observations listées par le vérificateur.

FORCE OUVRIERE souligne encore le rôle de conseil dont les assistants de prévention font preuve au quotidien.



Bilan de l'activité du CHSCT pour 2016 et programme annuel de prévention des risques professionnels pour l'année 2017.

M. LAFAY dresse un rapide bilan de l'activité du CHSCT.

En novembre a eu lieu la traditionnelle rencontre annuelle des assistants de prévention.

Le comité de suivi pour la prévention des risques psychosociaux s'est réuni. Une note a été adressée aux présidents de juridiction afin de les aider à réaliser localement un plan de prévention des risques psychosociaux.

Une campagne de prévention sur les risques musculo-squelettiques a été menée.

Enfin, il y eut 3 séances du CHSCT habituelles.

M. Lafay présente ensuite le nouveau programme :

Sont prévues plusieurs campagnes de prévention :

**alcool au travail
accident de la main,**

Le CFJA proposera 3 formations spécifiques :

- ✓ à destination des greffiers en chef une formation sur la prévention des risques psychosociaux ;
- ✓ une formation initiale pour les membres du CHSCT et les assistants de prévention
- ✓ une formation générale pour les nouveaux nommés (présidents ou greffiers en chef).

Bilan des registres.

M. Lafay présente la synthèse des observations mentionnées sur les registres d'hygiène et sécurité. Il est rappelé à tous l'utilité de remplir systématiquement ce registre afin de contribuer à améliorer les conditions de travail de chacun.

FORCE OUVRIERE rappelle à chacun d'entre vous que ce registre est à votre disposition pour toutes les questions liées à votre environnement de travail.



Le tableau récapitulatif des projets immobiliers :

Le jeudi 23 mars après-midi, la direction de l'équipement a présenté aux représentants du personnel le point d'avancement et de suivi des opérations immobilières en cours.

Le tableau sera publié sur l'intranet.

Un focus a été fait sur 3 juridictions :

Le tribunal administratif de Nice : objectif installation dans les nouveaux locaux au printemps 2018.

Le tribunal administratif de Paris : Lancement de la consultation pour les travaux de la première tranche qui devraient durer 7 mois, soit de mi-juillet 2017 à janvier 2018 si les consultations sont fructueuses.

Vos représentants **FORCE OUVRIERE** se sont rendu dans cette » juridiction. Devant l'importance des travaux **FO** s'est inquiété de la préservation de la santé des agents durant les différentes tranches de travaux.

Le tribunal administratif de Marseille : si le projet actuellement soumis à la CNIP reçoit un avis positif, les travaux pourraient être lancés en septembre 2017 avec une livraison envisagée pour mars 2019.

Le tribunal administratif de Toulouse à ce jour n'a toujours pas trouvé de solution à son relogement et devrait rester en place jusqu'en 2024 ;

Lors de la séance du CHSCT, M. Canin dresse un bilan de la mise à niveau de la sûreté dans les juridictions et précise qu'à l'exception du tribunal administratif de Grenoble et du PJA de Lyon qui pour des raisons techniques n'ont pas encore pu en bénéficier, les travaux dans les autres juridictions sont terminés ou en passe de l'être.

Par ailleurs, un message va être adressé prochainement aux correspondants sûreté pour qu'ils précisent les besoins de report d'images de télésurveillance. En effet une consultation pour un marché spécifique pour les juridictions sera lancé au cours du second semestre 2017.

Point sur TELERECOURS

Mme Bailly a dressé un bilan positif de l'inscription des acteurs Télérecours. Sont actuellement recensés dans l'annuaire 19 500 cabinets d'avocats et 4 500 administrations. Alors qu'en 2016, le nombre d'inscription d'acteurs nouveaux s'élevait environ 100 à 120 par semaine, au début de l'année 2017, le nombre est monté jusqu'à 300 par semaine. Cet afflux a nécessité un renfort au niveau du centre d'appel. Trois agents officiaient en janvier et février et traitaient plus de 100 appels par jour.

Du fait de la généralisation de l'utilisation de Télérecours, les corrections nécessaires ont été apportées sur les courriers SKIPPER.

Fin janvier 2017, 93 % des requêtes éligibles ont été reçues via Télérecours.

Des améliorations de l'application sont prévues dans les prochains mois.

Les magistrats ont interpellé Mme Ledamoisel

parce qu'ils souhaitent un bilan de l'utilisation de Télérecours et du travail en dématérialisé en ce qui les concerne et déplorent une détérioration de leurs conditions de travail en raison de cette dématérialisation.

Mme Ledoimassel a rappelé qu'une enquête a déjà été faite, pour les magistrats au même titre que pour les autres utilisateurs, et souligne que le greffe assure déjà sa mission en mettant à disposition des magistrats les dossiers de manière dématérialisée au format pdf. Elle rappelle qu'il ne leur est pas interdit d'imprimer les pièces ou mémoires qu'ils jugent nécessaires.

Par ailleurs, dans la continuité de l'application Télérecours, elle annonce qu'il est envisagé la mise à disposition d'un portail à destination des particuliers ou des parties non répertoriées acteur de Télérecours afin de saisir les juridictions et poursuivre l'instruction des dossiers de façon dématérialisée.

FORCE OUVRIERE rappelle sa position en matière d'utilisation de Télérecours, la re-matérialisation des dossiers appartient aux collègues magistrats.

Médecine de prévention

Le docteur Brami présente deux nouvelles fiches qui seront en consultation sur l'intranet :
syndrome d'épuisement professionnel ou burn out
accident de la main,

Bilan des accidents de travail

23 accidents ont été recensés, 16 accidents de trajet et 7 accidents de service.



Calendrier prévisionnel les visites du CHSCT

Visite du TA de Nancy le mercredi **3 mai 2017**;
Visite de la CAA de Nancy le jeudi **4 mai 2017**;
Visite du TA de Bastia en **septembre**.



N'HESITEZ PAS A UTILISER LES CAHIERS D'HYGIENE ET DE SECURITE QUI DOIVENT ETRE MIS A VOTRE DISPOSITION DANS UN LIEU FACILEMENT ACCESSIBLE POUR Y FAIRE FIGURER VOS OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS ET A NOUS CONTACTER

VOS REPRESENTANTS TITULAIRES ET SUPPLEANTS FORCE OUVRIERE EN CHS SONT A VOTRE ENTIERE DISPOSITION :

- FOUINETEAU Patrick au TA de MONTPELLIER

patrick.fouinneteau@juradm.fr

- NIOS Isabelle au CAA de DOUAI

isabelle.nio@juradm.fr

- GOUSSI Colette au TA de Paris

colette.goussi@juradm.fr

- MILLAND LALANNE Josiane au TA de MONTPELLIER

josiane.milland-lalanne@juradm.fr

